



Procès-verbal du Conseil Municipal du 24 février 2022 à 18 h 30

L'An DEUX MILLE VINGT DEUX

Le 24 février à 18 h 30

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à l'hôtel de ville, sous la présidence de **Jean-Paul ROSELEUX, Maire.**

Etaient présents :

Mesdames Martine OLIVIER, Sylvie MAUTALENT, Carole DERUY

Messieurs Lahcen MIRI et Jean-Luc LEDUC, Adjoints.

Mesdames : BRÉSON Martine, GABRIEL Madeleine, GAUDEFROY Sandrine, HERBLOT Corinne, LAFONT Rosalie, NIVAL Anita, REYES Katia.

Messieurs : BAUDOIN Gilles, BRODIN Marc, CARRÉ Frédéric, CONVERSAT Jean-Claude, LEGRAND Gilbert, LEFEVRE Jean-Charles, LEMAIRE Franck.

Formant la majorité des membres en exercice.

Pouvoirs : Safia ALLAL donne pouvoir à Lahcen MIRI,
Marie-Pierre DUVAL donne pouvoir à Anita NIVAL,
Valentin GUILLEUX donne pouvoir à Jean-Paul ROSELEUX.

**Anita NIVAL et Jean-Charles LEFEVRE sont désignés assesseurs,
Frédéric CARRÉ est élu secrétaire de séance.**

En début de séance, le Maire a donné les informations suivantes :

- Les Foulées des Bruyères auront lieu le 26 juin, sous l'organisation de Corinne HERBLOT,
- Les marchés nocturnes seront reconduits cette année, avec un thème pour chaque édition,
- Une réunion s'est tenue avec les responsables départementaux de l'OPAL pour le projet de nouvelle gendarmerie,
- A la demande de M. le maire, madame la sous-préfète est venue visiter la caserne des pompiers pour se rendre compte de l'état de vétusté de celle-ci, elle en a profité pour se rendre à l'école maternelle et voir les travaux à y effectuer,
- Un questionnaire va être distribué prochainement dans tous les foyers férois et mis en ligne dans le cadre de Petites Villes de Demain, chacun est invité à donner son avis,
- Des permanences ont lieu le deuxième et le quatrième lundi après-midi de chaque mois, en mairie, pour accompagner les propriétaires occupants et bailleurs dans la rénovation de leur patrimoine,
- Le marché pour la réfection de l'église est lancé, les travaux devraient commencer cet été,
- Afin de ne pas entraver l'activité commerciale, les travaux de la rue Paul Claudel se feront cet été aussi, enfouissement des réseaux, sécurisation de la circulation, stationnement, etc,
- Le centre de vaccination au pôle santé de la Goutte d'Or ferme lundi 28 février,
- La commune devrait prochainement être labellisée Territoire bio engagé,
- Pour rappel, les élections présidentielles auront lieu les 10 et 24 avril, les élections législatives les 12 et 19 juin.

A la suite de la démission de M. Didier FORTIER, M. Frédéric CARRÉ a été installé dans ses fonctions de conseiller municipal.

Puis, sous la présidence de Jean-Paul ROSELEUX, maire, le conseil municipal, à l'unanimité, a :

- Modifié la composition de certaines commissions,
- Modifié le règlement intérieur de la commune,
- Accepté le recrutement d'une chargée de mission pour le projet Camille Claudel,
- Modifié le tableau des effectifs municipaux,
- Demandé des subventions pour les travaux de la rue Paul Claudel,
- Demandé des subventions pour la mise en accessibilité du 4 rue du Château,
- Demandé des subventions pour la création d'un plateau surélevé avenue du Collège,
- Décidé d'adhérer à l'ADICA,
- Demandé des subventions pour le Point Information Tourisme,
- Pris acte du transfert de la Maison Pluridisciplinaire de Santé à la CARCT,
- Décidé de créer un marché dominical, **une abstention**
- Demandé que des règles soient établies pour renforcer le respect des paysages ruraux,
- Pris une convention avec le cabinet vétérinaire en vue de la stérilisation des chats,
- Adhéré au service d'archivage électronique du département de l'Aisne,
- Renouvelé la convention de prestations intégrées.

La séance est levée à 19 h 05.



Le Maire,
Jean-Paul ROSELEUX